



Aménagements du Cours Clémenceau : les premières esquisses présentées lors d'une réunion publique

Dans le cadre du projet de réaménagement de la partie sud du Cours Clémenceau porté par « Cœur de Métropole 2 », la Ville de Rouen et la Métropole Rouen Normandie en présence de leurs élus ont invité les riverains et les commerçants à une réunion de présentation, le mercredi 21 février 2024 à 18h30 à la Halle aux toiles. Cet échange a permis de présenter aux habitantes et habitants les esquisses des futurs aménagements dont les travaux, d'une enveloppe de 1 300 000 € HT, débuteront en 2025 pour une livraison à la fin de l'année. Cette première réunion sera suivie prochainement d'un temps de concertation dédié à la renaturation de l'espace public.

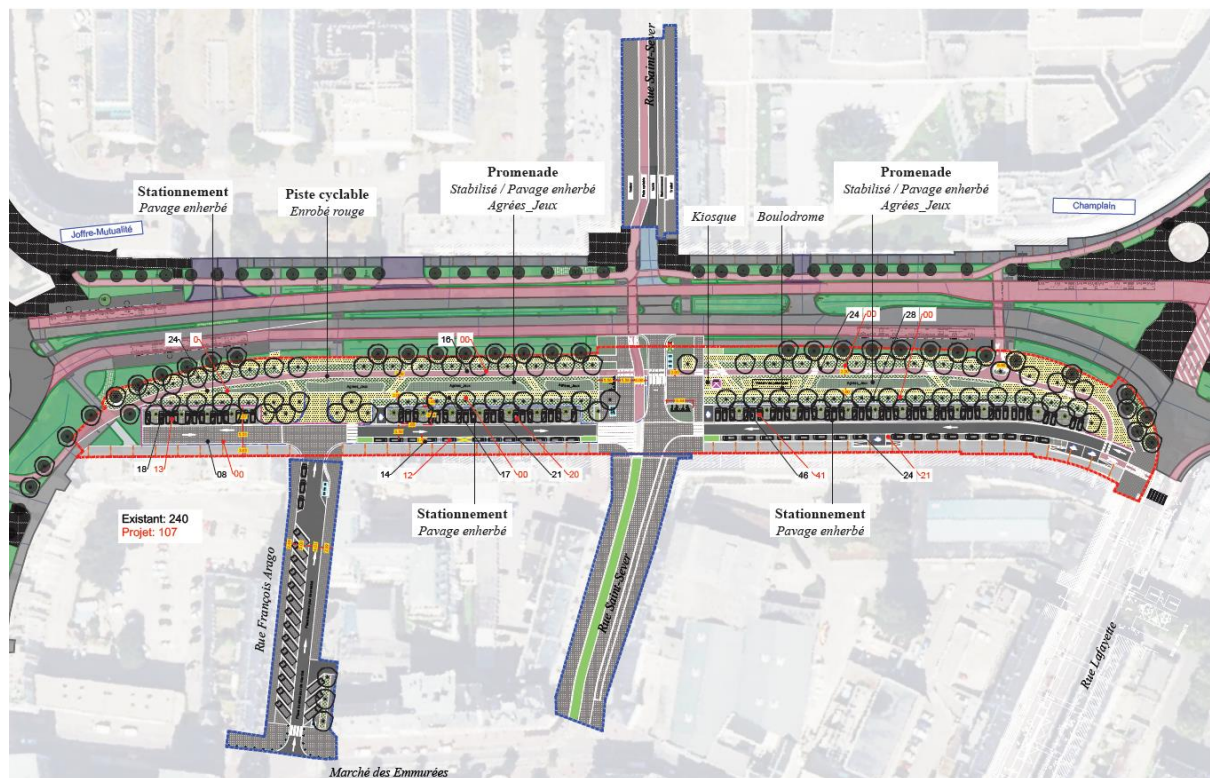
Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de déplacement, Jean-Michel Bérégovoy, Adjoint au maire notamment en charge de la ville résiliente et Frédéric Marchand, Adjoint au maire en charge du secteur rive gauche : « *Le cours Clémenceau, artère essentielle de la rive gauche, doit nous permettre de donner l'exemple en faisant la part belle aux mobilités douces ! Transports en commun avec la ligne T5, pistes cyclables, espaces piétonniers... Nous œuvrons pour un cadre de vie plus agréable et pour des mobilités plus respectueuses de la santé et de l'environnement.* »

La requalification du Cours Clémenceau viendra compléter la création de la nouvelle ligne de bus à haut niveau de service T5, actuellement en travaux. « Cœur de Métropole 2 » poursuit l'objectif de proposer un espace de promenade agréable pour les piétons et les nouveaux usagers de la T5. Le potentiel de renaturation est très important sur le secteur, de grands arbres jalonnent le Cours Clémenceau. Il faut maintenant déminéraliser les pieds d'arbres afin de les protéger et de créer un espace naturel plus riche.

L'aménagement prévoit également de faire une véritable place aux modes de circulation doux avec la création d'une piste cyclable sécurisée d'est en ouest rejoignant les infrastructures existantes ou créées dans le cadre du projet T5.



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie



	Placette / Cheminement Stabilisé		Voirie Enrobé
	Piste cyclable Stabilisé ocre		Trottoir Asphalte + lignage idem T5
	Piste cyclable Enrobé ocre		Massif Copeaux + plantation
	Voirie Pavage enherbé		Pied d'arbre existant Plantation
	Espaces verts Massif		Talus Graminées
	Stationnement Pavage enherbé idem T5		Barrière basse
	Placette / Cheminement Pavage		Hors projet "Clemenceau"
			Limite T5
			Portique d'entrée

CONTACT PRESSE

Justine Hunault-Dequatremare

justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr

02 76 30 31 33 | 06 60 71 99 61

